

Nouvelle enveloppe budgétaire pour la restauration du patrimoine religieux québécois

La ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M^{me} Christine Saint-Pierre, a annoncé une nouvelle enveloppe budgétaire pour la restauration du patrimoine religieux québécois. Pour l'année financière 2008-2009, l'enveloppe budgétaire accordée au Conseil du patrimoine religieux du Québec s'élève à 15 M\$, soit une aide financière supplémentaire de 2,5 M\$ par rapport à celle de l'année dernière, qui était de 12,5 M\$. Cette annonce a eu lieu en présence du président du Conseil du patrimoine religieux du Québec, M. Michel Lavoie.

Ce nouveau budget permettra la réalisation de plus d'une centaine de projets de restauration d'édifices religieux patrimoniaux à l'échelle du Québec. Les demandeurs intéressés à compléter un projet de restauration sont invités à soumettre les dernières données mises à jour sur leur projet à leur table de concertation régionale d'ici le 7 juin 2008.

Cette aide vise à soutenir financièrement les initiatives en vue de la restauration d'édifices du patrimoine religieux ainsi que du mobilier, des œuvres d'art et des orgues qu'ils renferment. Depuis 1995, le gouvernement du Québec a investi 197 M\$ dans ce secteur. La participation gouvernementale a entraîné des investissements privés de plus de 100 M\$, ce qui a permis du même souffle de maintenir et même d'accroître la présence des édifices religieux patrimoniaux dans l'offre touristique québécoise.

« Depuis treize ans, le Conseil du patrimoine religieux du Québec a développé, avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, un partenariat qui s'inscrit à l'intérieur d'une volonté gouvernementale de s'associer avec le milieu en vue de favoriser une plus grande appropriation du patrimoine par la population. L'infrastructure de concertation décentralisée mise en place par le Conseil constitue un modèle d'avant-garde, et nous ne pouvons qu'être satisfaits de ses retombées sur le patrimoine religieux », a souligné M. Michel Lavoie.



M. Michel Lavoie, président du Conseil du patrimoine religieux du Québec, M^{me} Christine Saint-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M. Raymond Bachand, ministre du Développement économique de l'Innovation et de l'Exportation, ministre du Tourisme et ministre responsable de la région de Montréal, et le père Claude Grou, recteur de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal

(Source : ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine)



© CPRQ, 2003

Québec accorde près de 7 M\$ pour préserver l'Oratoire Saint-Joseph

Dans le cadre de cette annonce sur une aide financière pour la restauration du patrimoine religieux, une somme supplémentaire de 6 817 900 \$, répartie sur trois ans, est réservée à la réalisation de travaux majeurs effectués à l'Oratoire Saint-Joseph, notamment à la basilique, à la crypte et à l'orgue Beckerath, l'un des plus grands instruments à traction mécanique au monde. La ministre Saint-Pierre a profité de l'occasion pour en annoncer le premier volet de 2 249 000 \$.

« Le patrimoine religieux témoigne de l'histoire culturelle et religieuse du Québec. Les lieux de culte constituent des repères identitaires et méritent d'être sauvegardés. C'est pourquoi nous poursuivons nos efforts pour restaurer et remettre à niveau les éléments les plus significatifs de ce patrimoine unique. C'est le cas avec ceux que renferme l'Oratoire Saint-Joseph, un lieu de culte patrimonial majeur pour le Québec », a déclaré la ministre Saint-Pierre.

« Cette annonce importante de la part du gouvernement du Québec démontre à quel point nous avons à cœur la préservation du patrimoine religieux, qui constitue un actif de haut potentiel pour le tourisme culturel de Montréal et pour l'ensemble du Québec. Mondialement connu, l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal accueille à lui seul deux millions de visiteurs venant de partout chaque année », a déclaré le ministre Bachand.

Propriété de la communauté religieuse des pères de Sainte-Croix, l'Oratoire a une notoriété internationale. Le nombre croissant de touristes, de fidèles et de pèlerins qui fréquentent l'endroit depuis un demi-siècle rend ces travaux nécessaires. L'Oratoire est considéré d'importance nationale aux points de vue historique, symbolique, architectural, esthétique et touristique. La conservation et la mise en valeur du site et des bâtiments qu'il regroupe ont un impact majeur sur la qualité et la préservation de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal.

Restauration de l'église Saint-François-de-Sales

C'est en présence de plusieurs dizaines de paroissiens que le ministre responsable de la région de l'Outaouais et député de Chapleau, M. Benoît Pelletier, au nom de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M^{me} Christine Saint-Pierre, a annoncé officiellement, le 10 avril dernier, l'attribution d'une subvention supplémentaire de 525 000 \$ à l'église Saint-François-de-Sales, pour la restauration et la préservation de ce qui constitue l'un des plus beaux joyaux du patrimoine religieux en Outaouais.

L'aide versée servira à remplacer la toiture de l'église, actuellement constituée de bardeaux d'asphalte, par un revêtement métallique semblable à celui d'origine.

Cette restauration permettra ainsi d'assurer la conservation du bâtiment, en plus de rehausser la qualité du patrimoine bâti pour encore plusieurs années.

« Cette deuxième subvention importante de la part du gouvernement du Québec à l'église Saint-François-de-Sales démontre à quel point nous avons à cœur la préservation du patrimoine religieux de l'Outaouais, qui constitue d'ailleurs un actif de haut potentiel pour le tourisme culturel de notre région », a déclaré M. Pelletier.

L'an dernier, le gouvernement du Québec a versé une somme de 315 000 \$ pour ce projet, alors que le coût des travaux pour la toiture était évalué à 450 000 \$. Or, la facture s'élève aujourd'hui à plus d'un million de dollars. Jusqu'à présent, la paroisse Saint-François-de-Sales a recueilli de son côté environ 100 000 \$ pour ce projet majeur de restauration.

« Je tiens à souligner les efforts méritoires des communautés religieuses, de la fabrique, des fidèles, des citoyens et des membres de la Table de concertation régionale du patrimoine religieux qui, en complétant le financement des travaux, font montre d'une conscientisation et d'une mobilisation exemplaires. Les églises et les bâtiments pour lesquels ils s'engagent sont des témoins architecturaux qui ont une valeur patrimoniale significative et qui témoignent du savoir-faire des artistes, des artisans et des architectes qui ont participé à leur édification », a ajouté M. Pelletier.



M^{me} Marie Roy, présidente de la Table de concertation de l'Outaouais du Conseil du patrimoine religieux du Québec, M. l'abbé Daniel Granger, curé de la paroisse Saint-François-de-Sales, Mgr Roger Ébacher, archevêque du diocèse de Gatineau, et M. Benoît Pelletier, ministre responsable de la région de l'Outaouais et député de Chapleau

(Source : René Laprise)

Dévoilement du tableau *La France apportant la foi aux Hurons de la Nouvelle-France*, au monastère des Ursulines de Québec

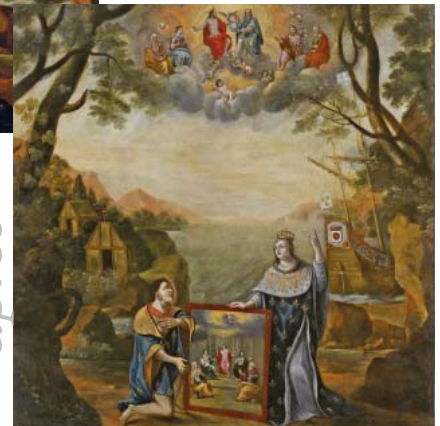
Le tableau *La France apportant la foi aux Hurons de la Nouvelle-France*, dont l'auteur demeure inconnu, constitue un témoignage important de notre histoire. L'œuvre créée vers 1666 présente une iconographie forte et empreinte de symboles. Le tableau illustre la fondation de la Nouvelle-France, sur laquelle il pose un regard unique. L'importance de l'œuvre pour l'histoire de l'art du Québec et du Canada est soulignée, entre autres, par le grand intérêt que le tableau a suscité chez plusieurs historiens de l'art, dont François-Marc Gagnon⁽¹⁾ et Laurier Lacroix⁽²⁾.

Au début du XIX^e siècle, le tableau fut confié aux Ursulines, probablement par les Jésuites, à la suite de la disparition du dernier représentant de la Compagnie de Jésus à Québec, le père Casot. Depuis, ce tableau est exposé dans la chapelle intérieure de la communauté. L'œuvre est accessible au public depuis l'Oratoire Marie-de-l'Incarnation, adjacent à la chapelle extérieure. Par sa majesté et son grand intérêt historique, ce tableau complète plusieurs peintures provenant du Fonds des prêtres Desjardins. Cet ensemble exceptionnel encadre un décor sculpté, doré et polychromé du début du XVIII^e siècle, œuvre de l'atelier des Levasseur. La chapelle des Ursulines de Québec est un attrait touristique de grande qualité, reconnu et accessible une grande partie de l'année.

Le travail de restauration déjà effectué sur le tableau *La France apportant la foi aux Hurons de la Nouvelle-France* a révélé la présence de nombreux surpeints réalisés au début du XIX^e siècle qui n'avaient pas pu être détectés lors de l'examen initial de l'œuvre. Ces surpeints de pudeur recouvrent essentiellement la partie supérieure de l'œuvre et sont exécutés de telle sorte qu'ils ne peuvent être retirés qu'au scalpel. Cela implique un long travail qui nécessiterait, selon la restauratrice Élisabeth Forest, 350 heures supplémentaires aux 600 heures de restauration prévues au départ. Une réunion ayant pour sujet la prolongation des heures de restauration s'est tenue au Centre de conservation du Québec le 8 mai 2006. Étaient présents les représentants de la Communauté et du Musée des Ursulines de Québec, du Centre de conservation du Québec et du ministère de la Culture, ainsi que des historiens de l'art reconnus pour leur connaissance de la peinture ancienne du Québec. Le groupe fut, à l'unanimité, d'avis qu'il serait nécessaire de poursuivre les travaux de restauration : premièrement, parce que des ouvertures ont déjà été faites dans le tableau et qu'il est presque impossible de retourner à l'état antérieur à l'intervention; deuxièmement, selon la



avant



après

restauratrice, la couche picturale originale étant en bon état, il est souhaitable de poursuivre les travaux afin de découvrir l'œuvre originale; troisièmement, comme la qualité d'exécution des surpeints n'équivaut pas celle de l'œuvre originale, le tableau gagnerait beaucoup à retrouver son aspect d'origine.

Le 24 avril dernier, le tableau, maintenant restauré, est retourné dans la chapelle extérieure des Ursulines de Québec. Classée bien culturel par le ministère de la Culture et des Communications du Québec en 1992, cette icône de l'histoire de l'art pourra être découverte ou redécouverte par la population du Québec et du Canada, mais aussi par de nombreux touristes.

Christine Cheyrou
Directrice conservatrice
Musée des Ursulines de Québec

(1) François-Marc GAGNON, « L'implantation de la foi », *Le grand héritage : l'Église catholique et les arts au Québec*, Québec, Musée du Québec, 1984, pp. 15-29.

(2) Laurier LACROIX et François-Marc GAGNON, « La France apportant la foi aux Hurons de la Nouvelle-France: un tableau conservé chez les Ursulines de Québec », *Journal of Canadian Studies*, vol. 18, n° 3, automne 1983, pp. 5-20.

